



...femmes trans en prison

...de nombreuses autres brochures à
lire, télécharger, imprimer, diffuser sur :

<https://infokiosques.net>

INTRODUCTION

(juin 2011)

Cette brochure tente de mettre à jour la situation des femmes trans en prison.

Si ces textes prennent comme cadre de référence les USA, et que certaines situations ne sont donc pas transposables en France, le traitement global des personnes trans par les administrations pénitentiaires, les matons et les autres détenus est sensiblement le même.

Le premier texte, *Cruel and Unusual*, est une collection de témoignages publiés en 2005 dans le documentaire vidéo du même nom. Il s'agit simplement de la retranscription d'une partie des propos tenus par les différentes personnes intervenant dans le film.

On peut déplorer parfois l'aspect très pathologisant donné à la transidentité par certainEs intervenantEs. Il faut cependant garder en tête que dans le cadre de combats précis menés par des personnes trans en prison, le seul moyen d'obtenir un traitement hormonal est de faire valider par l'administration pénitentiaire que la transidentité est une maladie. Si cette conception n'est pas satisfaisante dans le cadre d'une lutte globale contre la transphobie, elle est compréhensible dans le cadre des luttes pour les intérêts immédiats des prisonnières.

Le second texte, *Les privations auxquelles font face les détenuEs trans dans nos prisons*, synthétise la situation aux USA dans les années 2000, et a été publié dans la brochure « Behind the bars, LGBTQ youth in prison ».

Le troisième texte, *Transgenres en prison*, est un article de 2009 faisant le lien entre le traitement en justice d'affaires impliquant des personnes trans et la situation en prison.

Le quatrième texte, *Que fait-elle dans une prison pour homme*, s'attarde sur la situation précise de Luisa Espinoza, détenue trans incarcérée, en procédure d'expulsion. Il a déjà été publié en français dans une brochure des Editions des_ZentravéEs au début des années 2000.

Le cinquième texte, *Pas de prisonnierE oubliéE*, publié en français dans la même brochure des Editions des_ZentravéEs, revient sur la situation des personnes trans en prison tout en s'attardant sur les responsabilités de la communauté activiste.

Enfin, le dernier texte est une simple petite mise au point sur la situation des femmes trans incarcérées en France.

Rappelons pour finir que la transphobie en prison n'est que le reflet exacerbé de la transphobie générale de la société. De même, les personnes trans en prison ne font que subir, d'une manière exacerbée par la transphobie, les mauvais traitements infligés aux prisonnierEs en général.

Il y a peu de solutions satisfaisantes envisageables en dehors de l'abolition complète du système carcéral et l'anéantissement de la transphobie sous toutes ces formes...



CRUEL AND UNUSUAL

transgender women in prison

...quelques fragments d'un film de Janet W Baus, Dan Hunt & Reid Williams

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Ils ont mis cet homme dans ma chambre. Cette première nuit, il m'a dit : "Regarde, voilà pourquoi tu es dans ma chambre : pour être ma femme et tout ça." Il est devenu un peu violent avec moi. Il a essayé de me frapper, j'ai dit : « Je veux pas de problème, je serais ta "femme de prison" », comme on dit ici. C'est ce qu'ils veulent tous ici, ils veulent une jolie transgenre. C'est leur cerise sur le gâteau.

ANNA CONNELLY (ancienne prisonnière trans)

C'est vraiment inhumain de mettre des gentes qui vivent en tant que femmes dehors, de leur ôter cette identité, et de les forcer à vivre parmi des hommes qui se sentent seuls...qui sont violents...qui sont des prédateurs sexuels.

BRUCE BISTLINE (avocat de Linda Thompson)

Tu peux facilement emprisonner les genTEs en les mettant dans un trou dans le désert. Mais si on se prétend une société civilisée, on doit faire un peu mieux. La Constitution essayait de le poser clairement. On ne va pas être cruel avec quelqu'unE parce qu'il/elle a commis un crime.

*« Une caution excessive n'est pas nécessaire, ni une amende excessive,
ni une punition cruelle et inhabituelle. »*

(8ème amendement de la Constitution des USA)

ASHLEY (prisonnière trans)

Je me considère comme une femme dans une prison pour hommes. Je me réveille souvent et je regarde autour de moi et je vois tous ces hommes et je me demande ce que je fais là. Je ne suis pas censée être là.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Trois jours après être entrée en prison, le directeur est venu dans ma cellule et m'a dit "Tu as un pénis ou un vagin ?" J'ai dit "un pénis". Il m'a dit "voyons voir", alors j'ai dû lui montrer. Et puis il a dit "On ne va pas te soigner, ici. On ne reconnaît pas le transsexualisme comme une maladie à prendre en compte. Il est plus que probable que tu finisses par te tuer." Il a eu un sourire narquois, il est sorti et voilà. Et je me suis dit : "Super, je suis dans la merde. J'y suis vraiment jusqu'au cou."

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

J'ai su que j'étais différente à l'âge de... 7 ans. J'étais née petite fille, mais... dans un corps de garçon. Quand j'ai su m'habiller et être moi-même, c'était merveilleux d'être la petite fille que j'étais.

ASHLEY (prisonnière trans)

J'aimais faire ce que les petites filles font, comme jouer à la poupée, etc. Je ne me suis jamais sentie garçon. Jamais. Je m'identifiais en tant que fille. Jusqu'à un certain âge, je pensais vraiment être une petite fille.

ANNA CONNELLY (ancienne prisonnière trans)

Je crois que j'avais 5 ans quand on nous a attrapées avec Dolores, dehors, à échanger nos vêtements. Elles n'ont pas compris qu'on les avait échangés, elles ont cru qu'on se déshabillait. C'était "waow, regarde, il n'a que 5 ans et il déshabille déjà les filles."

GEORGE BROWN (psychiatre)

Le genre est primordial, il s'agit d'être dans un camp ou dans un autre. Et les transsexuelLES sont dans cette zone floue qui n'existe pas dans notre culture. Le trouble du genre est considéré comme psychiatrique. Est-ce que ça signifie que ces genTEs sont fouLLEs ? Absolument pas.

DEAN SPADE (avocat)

Le "trouble de l'identité de genre" est le nom d'un diagnostic, qui est dans la liste des troubles psychiatriques.

*"Trouble de l'identité de genre :
Identification au sexe opposé et ressenti d'une détresse
considérable à cause de son sexe véritable."
(Manuel de Diagnostique et Statistique IV)*

DEAN SPADE (avocat)

C'est controversé. Beaucoup pensent que ça ne devrait pas être considéré comme un trouble psychiatrique, qu'être transgenre, c'est quelque chose de sain.

GEORGE BROWN (psychiatre)

S'illes n'ont pas de problème au travail, dans leur vie privée et qu'illes sont heureuxSES, et ont de bonnes relations, illes n'ont pas de trouble.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Je fréquentais un homme trans, à l'époque, et on s'est bagarréEs et on m'a attrapée à le frapper. Il m'a dit "Tu n'es qu'une autre de ces dragqueens et tu vas mourir." Ça m'a frustrée et j'ai commencé à le frapper. Et je me suis faite arrêter et emprisonner.

DANA TURNER (avocate de Yolanda Valentin)

Nous sommes à Elizabeth, New Jersey. Nous allons au tribunal. Nous allons à l'audience préliminaire d'une femme transgenre qui est en prison depuis 15 mois.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

J'ai été emmenée en prison, dans une prison pour femmes car ils ignoraient que j'étais transgenre jusqu'à ce que je le leur dise. Et ils ont dû me retirer de la cage avec les femmes pour me mettre toute seule.

DANA TURNER (avocate de Yolanda Valentin)

Durant les 14 jours, elle a eu une altercation... Le garde l'a jetée à terre, lui a disloqué l'épaule. Ils l'ont emmenée à l'hôpital pour des radios et elle a essayé de fuir.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Cette nuit-là, j'avais pris de l'ecstasy et fumé. J'étais en train d'éliminer la drogue et ils m'ont emmenée à l'hôpital, woaw, c'est fou, ils m'ont enfilé une blouse d'hôpital. Donc j'étais nue sous cette blouse et l'officier est parti de l'autre coté de la pièce, m'a laissée près de la porte, je me suis sentie libre et j'ai couru.

DANA TURNER (avocate de Yolanda Valentin)

Elle a couru dehors, elle a sauté d'une plateforme de chargement, et à ce moment-là, l'officier qui la poursuivait a sauté et s'est brisé la jambe. Elle est accusée de tentative d'évasion.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

On veut juste s'échapper de tout, ne pas affronter ses problèmes, je n'ai pas réfléchi et j'ai couru.

DANA TURNER (avocate de Yolanda Valentin)

Yolanda est une MtF de 21 ans. Elle prend des hormones depuis qu'elle a 12 ou 13 ans, elle a arrêté l'école quand elle était en sixième, elle ne connaît pas son père, sa mère est une droguée en traitement... C'est une personne plutôt remarquable, si on considère la vie difficile qu'elle a eue.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

J'ai été prostituée de l'âge de 10 ans à 19 ans. J'avais besoin de nourriture, d'un abri, de vêtements, et j'ai dû le faire. Je ne connaissais pas d'autre moyen de travailler. J'ai tenté d'aller à l'école, j'ai essayé tous les autres moyens avant, mais c'est juste devenu un mode de vie pour moi.

*Yolanda attend une sentence pour tentative d'évasion
et blessure sur un officier de police.*

*On estime que 30% des personnes transgenres
aux Etats-Unis ont connu la prison.
3 fois la moyenne nationale.*

DEAN SPADE (avocat)

Le nombre de transgenres incarcéréEs est disproportionné. Ce que je veux dire, c'est que le taux d'incarcération des transgenres est disproportionné par rapport à leur nombre et au reste de la population. Et la question est : pourquoi ?

GEORGE BROWN (psychiatre)

C'est souvent difficile d'accéder et de rester à l'école, difficile de gagner sa vie car c'est encore légal de discriminer les transgenres, plus ou moins partout aux Etats-Unis, sauf quelques exceptions. Donc tu peux perdre un boulot, un logement. Ce n'est pas surprenant que beaucoup de ces personnes se retrouvent marginalisées, incapable de travailler, et se tournent vers des activités à dimension criminelle.

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

J'avais 17 ans quand j'ai volé une banque. Ce n'était pas prémédité, c'était plus spontané qu'autre chose. Mon idée était de prendre l'argent et d'aller à San Francisco. Et de faire un traitement. Je savais qu'il n'y aurait pas de blesséE car le fusil n'était pas chargé. J'ai été condamnée pour cambriolage de banque. Ma condamnation a été de 67 ans.

ASHLEY (prisonnière trans)

Je suis une gentille fille qui a mal tourné. Je réussissais au lycée, je suis allée en fac, je crois en l'éducation. J'ai arrêté l'école, et je me suis retrouvée à faire de l'argent facile. L'un de mes premiers crimes, ça a été d'aller dans une banque et d'ouvrir un compte sous un faux nom. J'étais un peu nerveuse quand je l'ai fait, mais j'avais les papiers de cette personne et je me suis faite passer pour cette personne, j'ai ouvert un compte et ils m'ont envoyé un chéquier. Et j'ai fait des chèques. Je n'aimais pas trop ce que je faisais, mais une fois que tu commences, d'une certaine façon, tu deviens accro à l'argent facile. J'ai été inculpée pour contrefaçon et fraude de CB et j'ai été condamnée à 25 ans de prison. Je vais devoir en faire 4 ans et demi.

BRUCE BISTLINE (avocat de Linda Thompson)

Nous n'avons pas A / une population totalement masculine et B/ une population totalement féminine et... autres. Donc ils doivent mettre ceTTE prisonnierE quelque part et la question est : où ?

GEORGE BROWN (psychiatre)

Aux USA, au niveau des Etats et au niveau fédéral, les prisonnierEs sont placés suivant leur sexe, pas suivant leur identité de genre.

Dans tout le pays, les femmes transgenres avec des organes génitaux mâles sont placées dans des prisons pour hommes.

ASHLEY (prisonnière trans)

Il y avait une rumeur comme quoi j'avais un vagin, parce qu'on savait que j'avais des seins. Ça ne faisait même pas un mois que j'étais incarcérée. Et le directeur m'a convoquée. Ils m'ont ordonné de me déshabiller, de retirer mes vêtements. Je l'ai fait et j'ai demandé pourquoi. Il m'a expliqué qu'il avait entendu la rumeur comme quoi je serais une femme et qu'il voulait se couvrir pour être sûr qu'il n'avait pas de femme dans sa prison. Mais durant la procédure d'entrée, on doit se déshabiller, se montrer de face et de dos. Vous savez... alors... il est impossible qu'on ignore ce qu'on a entre les jambes.

ANNA CONNELLY (ancienne prisonnière trans)

Je travaillais à l'extérieur de la clôture, en sécurité minimale. En sortant un matin, le sergent m'avait déjà fouillée et il a décidé qu'il allait le refaire, devant tout le monde. Il est passé derrière moi, m'a touché les seins, m'a pincé les tétons avec ses doigts, les a fait rouler et m'a touché les fesses, les a serré, les a claqué et s'est juste comporté en pervers. Et il n'y a rien à faire d'autre que de subir. J'ai porté plainte et ils sont venus sur mon lieu de travail me dire que je ne quitterais jamais la prison vivante.

ASHLEY (prisonnière trans)

J'étais dans la pièce où on va chercher les uniformes. Il y a une fenêtre qui donne sur le couloir. Il y avait tant de prisonniers à cette fenêtre que je ne pouvais même plus voir le couloir. Toute la fenêtre était couverte. Ils tapaient, me montraient du doigt. "S'ils tapent à la fenêtre comme ça, en sortant vont-ils m'attaquer ? Me tirer dessus et dire : elle est à moi, à moi!" ? J'avais peur.

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

Une fois que les gens savaient qu'une femme était dans la prison, ils venaient tous voir. J'ai été poignardée deux fois par des gens parce que je n'ai pas voulu avoir de relation avec eux.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Les types ici pensent que je devrais les satisfaire sexuellement. Et on se sent tellement faible qu'on n'a rien à redire là-dessus. Et tu ne veux pas que ça se sache parce que sinon tu fais tes 25 ans au mitard, alors c'est très dur.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

"Elle ressemble à une fille, marche comme une fille, on se fiche de ce qu'elle a en bas. Elle a toujours un anus et elle a une bouche. Si elle ne veut pas le donner, on va le prendre. Une personne comme ça ne peut rien faire."

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Les gardiens ici se foutent vraiment de tout. Ils sont très "laissez faire". Bon, s'ils voient quelque chose, ils font un rapport. S'ils ne le voient pas, ils s'en lavent les mains. Ca se passe comme ça ici.

Une personne sur 10 est violée dans les prisons d'hommes.

Il n'y a pas de statistiques sur les viols subis par les prisonnières transgenres.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Tout ça n'a pas été communiqué aux psychiatres ici, personne n'en sait rien. Un jour, j'étais dans ma cellule et un des prisonniers est entré, il a ouvert la porte et il est entré et il a fait des choses, il m'a pénétrée. Sans mon consentement. Je me débattais, je lui disais : "Je ne veux pas faire ça !" C'était dégoûtant, c'était dégradant. Ils utilisent des gants en caoutchouc et tout ça, ici, pour se protéger, donc ça aurait pu être pire, mais le viol lui-même...sans consentement...lui qui fait ce qu'il veut...et tu n'a rien à dire...

PATTY LOU HAGAN (ancienne prisonnière trans)

Les choses qui arrivent aux genTEs en prison ne sont pas les plus jolies du monde. Dans la société, ils ne veulent pas le savoir. Tu n'es qu'un morceau de chair, un corps, un nombre... C'est vraiment tout. J'ai été condamnée à 5 ans de prison pour une bagarre dans un bar. Ils m'ont mise à l'isolement. Anna était à l'isolement quand je l'ai rencontrée.

ANNA CONNELLY (ancienne prisonnière trans)

J'avais donné à un jeune homme une chambre chez moi. 2 jours plus tard, il est entré chez moi avec une arme. Il m'a mise en joue et m'a dit que si je ne l'emmenais pas au magasin qu'il allait voler, il allait m'abattre. Je l'ai conduit au magasin et il a marché derrière moi avec le revolver jusqu'au magasin. Il s'est retourné vers moi après avoir pris l'argent, il a pointé son arme sur moi et m'a dit : "Dégage". La police est arrivée et m'a arrêtée pour vol à main armée. J'avais un ami avocat à Brookfield, en Floride, et quand il a appris l'accusation, il m'a dit : "Anna, plaide coupable, car si tu ne le fais pas, tu vas en prendre pour 20 ans, tu ne gagneras pas." Alors... j'ai dû plaider coupable. Et je suis partie en prison pour 4 ans et 2 mois. J'avais 43 ans quand c'est arrivé, je n'avais jamais été arrêtée avant, je n'avais aucune infraction sur mon casier judiciaire. 5 ans avant d'être arrêtée, ma vie était très remplie. Mon enfant vivait avec moi et je dirigeais mon entreprise. Mon fils a toujours été avec moi. Il est ma fierté et ma joie. Avant que je commence la transition physique, au lieu de le mettre devant le fait accompli, ce que je faisais, c'est que lorsqu'on jouait aux jeux vidéos, je prenais toujours les personnages féminins. En faisant ça, il a fini par comprendre que je voulais être une fille. Alors quand je le lui ai enfin dit, ça n'a pas été une grosse surprise. Il m'a regardé et il a dit : "Je savais que tu voulais être une

filles, mais je ne savais pas que tu allais le faire." Je suis sortie de prison le 16 février. Et aujourd'hui, c'est le 15 avril. Quand je suis sortie, je n'avais pas d'endroit où aller. Alors, Patty m'a invitée chez elle.

Toute ma vie, je me suis sentie féminine. Je n'ai jamais ressenti que j'appartenais au genre masculin. Je me suis toujours sentie femme, à l'intérieur. Mon désir de terminer ma transition est si fort que j'en viens à penser à peut-être m'opérer moi-même. J'ai toujours senti que ça ne m'appartenait pas et j'en suis presque à penser que de m'en débarrasser serait bien, quoi qu'il puisse en coûter.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

J'ai été adoptée, en Suisse, par des missionnaires presbytériens. Je crois que j'avais 3 ans. Je me souviens que quand je m'endormais la nuit, que je m'endormais et disais mes prières, je disais : "Dieu, quand je me réveillerai, faites que ce truc en bas ait disparu. Que je ressemble à Suzie, la voisine." Donc déjà, à ce moment, je savais que j'étais différente. J'ai travaillé sur des plateformes pétrolières de 1977 à 1983. J'étais toujours dans le placard. Je pouvais être embauchée. J'avais l'expérience des champs pétrolifères. J'avais du travail sans problème. J'ai fait mon coming-out officiel en 1991. Pendant une brève période, j'ai eu deux identités. J'allais au travail avec mon vieux nom masculin et le reste du temps, je vivais sous ma vraie identité. Ça a marché un moment, mais je ne pouvais pas me supporter comme ça. Je voulais vivre en tant que Linda et merde à ceux qui désapprouvaient. Chaque fois que j'essayais de trouver un travail que je savais faire, je devais montrer des papiers et on me disait : "Linda Patricia Thompson ? Mais t'es un mec ! On ne veut pas de ça ici." Je disais : "J'ai de l'expérience pour ce travail." On me disait : "Impossible".

Le Wyoming, comme la plupart des états, n'a pas de protection légale contre la discrimination de l'identité de genre.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

On m'a appris à voyager sur les trains de marchandises. Alors je faisais ça. À cette époque, j'abusais de la bouteille. Je pouvais boire quand je voulais, faire n'importe quoi, il n'y avait aucune responsabilité. Je portais une robe sur les rails. Je ne portais pas de hauts talons, à cause des rails et du gravier, mais je portais des robes, du maquillage, des faux seins bonnet FF.. J'ai eu du bon

temps. J'ai commencé à voler. C'est comme ça que je faisais mes courses, que j'achetais mes collants, etc. J'ai été emprisonnée pour vol d'aluminium, que je revendais parce que personne ne m'embauchait à cause de mon nom. Je suis censée faire quoi pour survivre ? Je ne peux pas travailler. Je n'ai pas droit aux hébergements ni aux secours missionnaires, alors ? OK, ce n'est pas bien. Je n'aurais pas dû le faire mais bon... Je ne vais pas mentir sur qui je suis et ce que je suis.

Linda a passé 7 ans dans un établissement correctionnel en Idaho.

CHRISTOPHER PATELLA (avocat de Yolanda Valentin)

Je me suis occupé de Yolanda en octobre ou novembre 2003, environ un an et demi après qu'elle ait été en prison. J'ai été demandé par le Projet Sylvia, pour la représenter. Elle avait été renvoyée d'unE avocatE à unE autre et rien n'avançait. Elle était en prison depuis 16 ou 17 mois, sans que rien ne se passe au tribunal, ça traînait.

SHERIFF RALPH FROELICK

Je comprends les problèmes de Daniel Valentin et ses épreuves mais il y a plein de genTEs qui ont des épreuves dans notre société. Ces épreuves ne lui donnent pas droit à un traitement de faveur ou un passe-droit quand il s'agit de commettre un crime ou de fuir un officier.

CHRISTOPHER PATELLA (avocat de Yolanda Valentin)

Son nom légal est Daniel et son identité légale de genre est : masculin. Et pourtant, tout chez Yolanda est féminin. Alors la question est : "Que fait la prison ?"

SHERIFF RALPH FROELICK

Il y a de plus en plus de genTEs avec ce problème, aujourd'hui, ou on le voit davantage. On doit faire des ajustements dans les établissements pénitenciers pour touTEs les genTEs avec ce problème. C'est indiscutable. Illes ne devraient pas être avec les autres.

*Beaucoup de prisons placent les transgenres en
détention préventive pour éviter la violence et les viols.*

En détention préventive, vous êtes seulE dans une pièce 23h par jour.

On l'appelle aussi "isolement".

C'est une punition en plus de la punition. Parce que vous êtes transsexuellE.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Oh, je suis allée en prison... J'ai passé environ un an en isolement 24h sur 24. C'est juste une pièce, rien qu'une pièce. Tu n'as rien d'autre que ton lit, ta fenêtre, que tu ne peux pas ouvrir pour aérer, tu te sens comme un animal. La pièce a une sorte de grande fenêtre d'où on peut te voir. C'était amusant pour eux, de voir cette personne, dans cette pièce, devenir cinglée. Tout le monde rigolait, rigolait : "Regarde le pédé ! Regarde l'homo !"

Plusieurs procès ont contesté la pratique de l'isolement à long terme.

En 1988, un tribunal fédéral a statué :

« Isoler une personne année après année ou même mois après mois peut causer des dégâts psychologiques importants. »

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

Le département correctionnel voulait me garder à l'isolement. Soit disant pour ma sécurité. Certains disaient : "Je veux être avec elle". Tout le monde disait : "Je veux être avec elle." Et quand l'administration l'a su, ils sont venus me prendre. Ils ont pensé que s'ils m'isolaient des autres, les choses redeviendraient normales. C'est là que les coupures ont commencé sur mes bras. L'isolement peut être vraiment dur. Surtout quand vous y êtes pour quelque chose que vous n'avez pas fait.

Anna a passé plus d'un an à l'isolement dans une prison en Floride.

ANNA CONNELLY (ancienne prisonnière trans)

La première fois que j'ai été arrêtée ils m'ont retiré ma cure d'hormones féminines. J'étais en descente sans soins médicaux ou psychologiques et ils m'ont mise à l'isolement pour vivre l'état de manque des hormones toute seule.

Certaines prisons fournissent des hormones aux personnes qui ont une ordonnance antérieure à leur incarcération. La plupart ne le font pas.

DAINNA CICOTELLO (éducatrice)

Ce que les hormones font pour les transgenres est pareil que pour nous touTEs. Ce sont les déclencheurs et catalyseurs qui font fonctionner toutes les cellules du corps. Une description des hormones pourrait être une clé dans une serrure. Vous mettez la clé, vous tournez la serrure, vous ouvrez la porte et ce qui arrive quand la porte s'ouvre peut arriver. Ce que fera l'augmentation de l'oestrogène à quelqu'unE néE mâle, c'est que l'oestrogène va affecter les cellules du corps, la poitrine va pousser, la graisse du corps va être redistribuée, la redistribution de la graisse va changer le visage et féminiser son apparence. Les hanches se dessineront parfois.

ASHLEY (prisonnière trans)

C'est comme si le corps modelait l'esprit. Pour l'apparence, en tout cas. C'est comme devenir le nouveau toi. C'est comme devenir ce que tu as toujours voulu être. Comme s'échapper d'un corps que tu hais tant, avec lequel tu es née, mais que tu rejettes. Mais quand ils vous retirent votre traitement hormonal, c'est... Ils ne comprennent pas quel changement c'est pour nous. C'est comme être forcée d'être quelqu'un que vous détestez.

DEAN SPADE (avocat)

Les soins médicaux pour transgenres, qui relèvent d'un domaine particulier, sont très méconnus en prison. Bien qu'il s'agisse de traitements médicaux établis pratiqués depuis des années, on se heurte à un refus catégorique.

DAINNA CICOTELLO (éducatrice)

Quelqu'une qui est une transgenre MtF, surtout qui a déjà pris des hormones, si vous les lui retirez brusquement, ce que vous lui faites est similaire à ce qui arrive à une femme cisgenre après hystérectomie. Vous ôtez quelque chose dont le corps dépend. Vous ôtez une hormone dont le corps a besoin pour fonctionner correctement.

ASHLEY (prisonnière trans)

Sans les hormones, le corps fait marche arrière et les caractéristiques mâles commencent à reprendre le dessus. Et ça peut causer de nombreux traumatismes psychologiques.

ANNA CONNELLY (ancienne prisonnière trans)

Quand ils m'ont ôté l'oestrogène, c'était comme si j'allais m'arracher la peau du crâne et sortir de moi-même. Je ne pouvais pas le surmonter. C'est une sensation très difficile à décrire. C'était comme une bouffée de chaleur en permanence et des maux de tête et des nausées et une très très sévère dépression. Et j'avais des douleurs aux seins. Je ne pouvais pas

le supporter. C'était comme si tout allait mal. Tout en moi allait mal. Au bout d'un moment je n'ai plus pu supporter ce qui m'arrivait et je voulais juste que ça s'arrête. Et j'ai... pris le drap et je l'ai attaché à mon lit. Et je...me suis courbée et j'ai fait de l'hyperventilation. Je me suis relevée rapidement et j'ai noué le drap autour de mon cou et je me suis pendue avec. Ils m'ont trouvée...et... ils m'ont laissée sur le sol de la cellule pendant...sept heures. Je me suis réveillée à l'hôpital 3 jours plus tard.

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

Ma plainte contre le département correctionnel de Virginie comprend le manque de soins à mon égard et leur interférence dans un traitement que je prenais.

VICTOR GLASBERG (avocat de Ophélie De'Lonta)

Ophelia était, de façon intermittente, sous traitement hormonal jusqu'en 1995. Et en 1995, l'ex-directeur du département correctionnel de Virginie, le Dr Smith, a émis un mémo dans lequel il disait : "On ne fait pas d'exception. Les personnes avec un T.I.G. ne seront pas soignées. Pas de traitement pour les Troubles de l'Identité de Genre." C'est fou. [...]

PETER VIETH (avocat de l'Administration Pénitentiaire)

Michael Stokes, sous le nom d'Ophelia, a intenté un procès, toute seule, sans avocat. Et le bureau du procureur de la Virginie a demandé que notre cabinet représente les accusés médicaux. Nous avons demandé un non-lieu faute de preuves. Le juge, d'une certaine manière, était d'accord avec le fait que ce n'était pas un droit constitutionnel d'avoir ce traitement et il a rendu un non-lieu.

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

Ce verdict m'a poussée à faire quelque chose par moi-même. Je pensais que, peut-être, si...je commençais, ils devraient terminer. Je voulais m'ôter les testicules pour stopper les hormones. La testostérone... De toute façon je me disais que je n'aurais même pas dû en avoir... Alors ça m'a fait envisager toutes les opportunités pour les couper.

REBECCA GLENBERG (American Civil Liberties Union - Virginia)

Quand on a commencé à prendre cette affaire en main, en 2000, j'ai regardé les dossiers médicaux d'Ophelia et j'ai relevé chaque incident où elle s'était automutilée aux parties génitales. Le 22 février 1996 : automutilation du scrotum à la lame de rasoir. 21 mai 1996 : 5 lacérations du scrotum, de 1 à 2 centimètres et demi. 21 mai 1996, plus tard, le même jour : automutilation du scrotum, encore. Les lacérations mesurant environ 2cm. La liste de ces incidents ne fait que continuer.

PETER VIETH (avocat de l'Administration Pénitentiaire)

Ce sont d'autres problèmes de comportement chez ce prisonnier. Ça suggère fortement que les automutilations pourraient ne pas être liées à un trouble de l'identité de genre, mais simplement à un comportement manipulateur. "Voilà comment je vais obtenir ce que je veux." Voilà quelqu'un qui était un prisonnier difficile à beaucoup d'égards...en dehors de son problème de genre. Ce n'est pas une conclusion évidente qu'un traitement du trouble de l'identité de genre aurait mis fin à l'automutilation des parties génitales ou que ces mutilations venaient d'un manque de ce traitement.

VICTOR GLASBERG (avocat de Ophélie De'Lonta)

Mon point de vue personnel sur cette affaire, c'est que ça ne fait aucune différence. Si l'Etat gère un hôpital psychiatrique pour des prisonnierEs totalement fouLLEs furieuxSES, els ne doivent pas s'automutiler. Il est inadmissible qu'els se pendent ou qu'els torturent les autres prisonnierEs. C'est tout. La Constitution existe toujours. Et le 8e amendement stipule toujours qu'il ne peut y avoir de punition cruelle et inhabituelle.

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

Ce qu'unE transsexuelLE vit...c'est d'abord un sentiment...de son identité. Et la chose la plus importante c'est que notre corps corresponde à ce qu'on ressent. Rien d'autre ne compte, que notre identité. Et si je ne peux pas être qui je suis, je préfère être morte plutôt qu'être emprisonnée dans un corps qui n'est pas le mien.

GEORGE BROWN (psychiatre)

J'étais en charge d'une affaire, en Idaho. La détenue a essayé plusieurs fois, par voie officielle, d'avoir un traitement pour trouble d'identité de genre qui était constamment refusé.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Je connaissais des crises de dépression. Des hauts, des bas... Quand j'étais déprimée, je pensais au suicide.

LEA COOPER (avocate de Linda Thompson)

Elle a commencé à demander un traitement hormonal. Et on le lui a refusé, de manière répétée : "Il ne s'agit pas d'un besoin médical. Les hormones sont facultatives."

BRUCE BISTLINE (avocat de Linda Thompson)

Linda est très intelligente. Elle comprenait comment ça devait se passer, qu'il fallait leur faire admettre que c'était une maladie. Qu'ensuite, on pouvait demander un traitement. Elle leur a écrit pour leur demander s'ils reconnaissaient le transsexualisme comme maladie. On lui répondit : "On ne reconnaît pas le transsexualisme en tant que maladie. Et si j'ai mon mot à dire, ce ne sera jamais le cas."

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Ca fait 10 ans que je me travestis tous les jours. Je suis hors placard depuis 7 ans. Et ils m'ont retiré tout ça. C'était vraiment déprimant. Pour eux, c'est un choix de vie, rien qui doit être traité. Je n'aime pas regarder cette chose, la sentir, la laver... J'en suis venue à en être dégoutée. J'ai dit aux psychiatres en 1998 : "Traitez-moi ou je vais me couper ce truc." Ils disaient "Ce ne sont que des mots.", "Personne ne peut se la couper.", "C'est pour attirer l'attention..." D'accord... Le 18 mars 2000, je me suis assise et me suis coupé les couilles.

GEORGE BROWN (psychiatre)

La détenue a été évacuée vers un hôpital, transfusion de sang, réanimation... Ca a probablement coûté 50 ou 60 000 dollars pour la soigner et la remettre en prison. Et toujours aucun projet de traitement.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Quand j'étais à l'isolement, le directeur et son adjoint sont venus dans ma cellule et m'ont dit : "Vous avez donné un vrai spectacle, ici." Voyez le genre... "Ah ah ah ah." Avec 12 flics dans ma cellule, ils rigolaient tous.

LEA COOPER (avocate de Linda Thompson)

Ils l'ont obligée à se montrer à eux pour qu'ils puissent rire de ce qu'elle avait fait.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Je leur ai dit... "Vous avez 365 jours pour me soigner, si vous ne le faites pas, je me coupe le reste." Ils ont dit : "On ne le fera pas".

BRUCE BISTLINE (avocat de Linda Thompson)

La mentalité de la prison est "Cette femme veut nous manipuler, prendre l'avantage sur nous, ne la laissons pas nous contrôler." Peut-être qu'on peut penser ça avant la première automutilation, mais après, ne doit-on pas se dire : "oula, peut-être qu'en fait"...

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Je me suis assise avec la lame de rasoir, sans anesthésiant, ni drogue, ni rien. Pour couper ce truc. J'ai pris la lame et commencé à couper. J'ai sonné l'alarme, le garde m'a demandé ce que je voulais. Je le secouais comme ça. Il a ouvert, je l'ai jeté dans les toilettes et j'ai tiré la chasse. J'ai été 5 jours à l'hôpital et ils m'ont remise en prison. Mais ils m'ont encore refusé les hormones. J'ai coupé aussi près de la base que j'ai pu. Et...c'est ainsi que ça s'est fini. C'est tout ce qui reste. Un cm de plus et j'utilisais un tube pour pisser le reste de ma vie. J'aurais dû le faire 30 ans plus tôt. Quand j'ai coupé ce truc, c'était comme si 100 000 tonnes de haine et d'animosité envers moi-même s'enlevaient de mes épaules, j'aurais pu voler, j'étais légère, heureuse, pour la première fois, je m'aimais. Je me regardais dans le miroir en disant : "Linda, je t'aime". C'était un sentiment si merveilleux.

LEA COOPER (avocate de Linda Thompson)

Linda ne pouvait pas se blesser plus, je ne sais pas comment elle a trouvé la force de porter plainte. Mais c'est arrivé devant les tribunaux.

Linda a gagné son procès contre le département correctionnel de l'Idaho.

*Elle a été conduite dans un établissement médical
où elle a reçu une aide psychologique et des hormones.*

BRUCE BISTLINE (avocat de Linda Thompson)

Tout au long de la procédure, elle a insisté sur le fait qu'il s'agissait de politique. Elle voulait rendre ça public.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Il y a une politique médicale établie pour les transsexuelLEs dans l'Idaho, maintenant. Et toutes les filles qui y vont devraient le savoir.

LEA COOPER (avocate de Linda Thompson)

Le côté incroyable dans tout ça, pour le contribuable, c'est que pour... quoi ? 20 dollars par mois, on aurait pu soigner Linda avec des hormones génériques, et au lieu de ça les contribuables ont payé pour 2 passages aux urgences très couteux.

BRUCE BISTLINE (avocat de Linda Thompson)

Je pense que pour la prison, il s'agit d'une sorte d'effet dominos. "Si on laisse les détenuEs décider, on perd le contrôle. Donc c'est hors de question." L'explication est : "La prochaine fois, elle voudra la chirurgie, donc pas d'hormones."

DEAN SPADE (avocat)

C'est du pipeau, ça n'est pas la vraie question, qui est : Est-ce qu'un système carcéral peut refuser un traitement à un groupe de genTEs qu'il n'aime pas ?

*Plusieurs prisonnierEs aux USA ont intenté des procès
pour obtenir une opération de réassignation génitale.
En 1999, une détenue canadienne a créé un précédent en obtenant
le droit d'avoir sa chirurgie. Elle a payé elle-même l'opération.*

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

Beaucoup de genTEs et d'avocatEs me disaient que mon combat était perdu d'avance, qu'illes ne pensaient pas que je pouvais gagner parce que la Virginie est un état conservateur.

*Ophelia a gagné son procès et a obtenu un traitement hormonal
pour traiter son "trouble de l'identité de genre".*

VICTOR GLASBERG (avocat de Ophélie De'Lonta)

La décision juridique a imposé une nouvelle très grande obligation au département correctionnel, de fournir des soins médicaux qu'il n'avait jamais fournis. Je savais combien ça comptait pour elle et combien c'était une formidable avancée.

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

Je pense que d'avoir été incarcérée, cette fois, c'était pour une bonne raison, parce que maintenant, touTEs les transsexuelLEs peuvent avoir le bénéfice de recevoir des soins sans devoir subir ma douleur et ma souffrance. Et c'est ce qui m'a motivée pour continuer. Et... ça a marché.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Je suis sortie le 21 septembre 2004. J'ai rêvé d'être dans ces grands espaces pendant mes 7 ans de prison.

*Avec ses années d'expérience dans les champs pétrolifères,
Linda vint dans le Wyoming pour travailler.*

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Je suis restée 6 jours sur une plateforme et ils m'ont remplacée par un gars qui avait 2 mois d'expérience. J'ai appelé environ 300 plateformes pétrolières par téléphone, dans le coin... Quand je dis m'appeler Linda, ils raccrochent.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Je serai à Los Angeles demain. A 23h30. Je descends du bus et je vais me prostituer. Je vais à Los Angeles pour travailler comme prostituée car le Wyoming ne veut pas de moi sur ses champs pétrolifères. 47 ans, je suis finalement obligée de me prostituer.

6 semaines plus tard

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

J'étais trop féminine pour le pétrole et trop masculine pour la prostitution. Je mesure 1m 93.

Linda a quitté Los Angeles.

Elle a été arrêtée à Washington pour vol de cuivre.

LINDA THOMPSON (prisonnière trans)

Je me sens femme dans une prison d'hommes. J'ai des seins, un traitement hormonal, pas de pénis, mon nom officiel est féminin. Je ne suis pas une menace sexuelle pour les femmes. Je devrais être dans une prison pour femmes.

5 mois après la sentence (du sursis), Yolanda attend toujours d'être libérée.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Si vous avez ce message et que vous pouvez contacter les services sociaux ou le tribunal pour savoir quand je serai libérée, s'il vous plaît, faites-le, parce que je suis toujours ici et que je voudrais rentrer. J'espère vous voir bientôt, OK ?

YOLANDA VALENTIN (ancienne prisonnière trans)

Je suis sortie de cette prison et je me sens vraiment bien. Quand je marchais, pour sortir de là, c'était... "Oh mon dieu"... Ça semblait simplement irréel. Quand on y est depuis si longtemps, les barreaux, les cellules, et d'un coup, vous êtes dans la rue, vous êtes libre. Je veux une jolie maison. Vous voyez, ce genre de jolies maisons. Si paisibles, si belles, vous savez... C'est ce que j'aimerais avoir plus tard. C'est une si belle journée, j'aime vraiment la vie, aujourd'hui...

Linda sort de prison.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

Je suis retournée en prison pour vol de fils de cuivre. Je n'étais pas sous traitement, j'ai commencé à avoir des pensées suicidaires. Je me suis faite arrêter pour être renvoyée en prison, pour ravoir mon traitement. J'ai fait 9 mois et me voici. J'ai ce corps, je mesure 1m93, je pèse 115kgs, je ressemble à un mec. Peu importe le maquillage, je ressemble à un mec. J'ai cette voix grave. Oui, on peut la changer... Mais aussi loin que je puisse aller, que je puisse rêver, ça n'arrivera pas. Si je faisais de la chirurgie cosmétique pour amincir mon menton, mon nez, mes joues... j'ai 50 ans, vous savez. Je ne sais pas combien de temps il me reste. Alors je me dis que je vais faire avec ce qu'on m'a donné. Je ne sais pas, je préfère simplement être moi et vous faire savoir qui je suis. Je suis une fille qui fait un boulot d'homme. Avec des hommes. Je retourne dans les champs pétrolifères. Je me suis battue trop dur pour être là où j'en suis et je refuse de faire marche arrière.

Un mois après cette interview, Linda a de nouveau été arrêtée.

ASHLEY (prisonnière trans)

Il y a tant de choses que je veux faire, je rêve au jour de ma libération. Oh mon dieu... J'ai tellement hâte de mettre mes propres vêtements. Féminins, bien sûr. De me coiffer, de me faire les ongles. Tout ce que je faisais avant d'être incarcérée. J'ai hâte de retrouver ma vie. [...]

Ashley a été libérée en décembre 2004.

LES PRIVATIONS AUXQUELLES FONT FACE LES DETENUÉS TRANS DANS NOS PRISONS

par Megan Chartier

Il est couramment admis que la plupart des détenuEs doivent faire face à des difficultés variées pour assurer leur bien-être physique et émotionnel pendant l'incarcération. Cependant, les prisonnierEs trans doivent souvent faire face à des difficultés supplémentaires et/ou plus sévères en raison leur statut de minorité de genre.

Christopher Daly, du Transgendered Law Center, a témoigné en 2005 devant la Commission Nationale pour l'Élimination du Viol en Prison quant aux difficultés supplémentaires auxquelles les détenuEs trans doivent faire face. Ses conclusions principales sont développées ici.

Les préjugés sociaux contre les minorités sexuelles ont conduit à une sur-représentation des personnes trans, en particulier des femmes, parmi la population carcérale nationale.

Les discriminations dans le monde du travail sont des facteurs aggravants : les personnes trans qui se font refuser des emplois en raison de

leur identité de genre rejoignent souvent l'économie souterraine, où ils travaillent dans la prostitution et le travail du sexe en ligne, ou encore accèdent à des hormones et les vendent illégalement à d'autres personnes trans qui n'ont pas les moyens d'accéder à un traitement hormonal dans un cadre médical légal.

Une fois en prison, les personnes transgenres font face à de nombreuses formes d'abus en raison de leur non-conformité de genre. Ce mauvais traitement provient de l'administration pénitentiaire et des matons autant que des autres prisonnierEs et varie en forme et en sévérité.

Le genre social des prisonnierEs transgenres n'est habituellement pas respecté. Les personnes trans opérées sont incarcérées en fonction de leurs organes génitaux, sans qu'on tienne compte des caractéristiques sexuelles secondaires générés par les traitements hormonaux ou les implants mammaires. De plus, les prisonnierEs sont constamment et volontairement réassignés par des noms et pronoms qui ne correspondent pas à leur identité de genre. Ces réassignations sont souvent le fait de l'administration et du

personnel des prisons, et essayer de les corriger est souvent puni.

En raison de leur statut de minorité de genre, les prisonnières trans sont particulièrement susceptibles d'être victimes d'abus physiques et sexuels, autant de la part des autres prisonniers que du personnel de la prison. Leur ambiguïté de genre en fait souvent des cibles populaires d'agressions sexuelles de la part des autres détenus, pendant que les matons autorisent, participent, ou encouragent ces comportements. Parfois, pour récompenser ou payer des détenus de la population générale [*en l'occurrence, les hommes cisgenres, ndT*], les matons leur donnent "libre accès" à une prisonnière trans placée en isolement pour sa "sécurité".

On refuse aux prisonnières trans l'accès à des vêtements (des soutiens-gorges, par exemple) ou des objets (des rasoirs, par exemple) qui leur permettraient de s'habiller et de se préparer en adéquation avec leur identité de genre.

On leur refuse aussi souvent l'accès à des ressources pourtant disponibles pour la population générale de la prison, comme des traitements contre l'abus de drogue ou d'alcool, des formations professionnelles, des activités de loisir, etc. Pour justifier ces exclusions, les raisons invoquées sont souvent "la sécurité de la détenue". Cependant, des ressources de remplacement dans un environnement sécurisé sont rarement fournies, et quand elles le sont, leur qualité est rarement, voire jamais, équivalente.

Les prisonnierEs trans sont souvent séparéEs de la population générale des prisons [*ici, les personnes cisgenres, ndT*] pour "assurer leur sécurité". Malheureusement, le résultat le plus répandu de cette séparation est une augmentation de l'isolement social et la réduction de l'accès aux services, aux ressources, aux privilèges (comme l'accès au téléphone), et des opportunités d'avoir même la plus petite interaction avec d'autres personnes.

Les prisonnierEs trans sont régulièrement privéEs de traitements médicaux adéquates. Cela inclue souvent la privation de traitements hormonaux (même si lae prisonnierE suivait un traitement hormonal avant son incarcération), ou le manque de compétences pour faire des ajustements de dosages et/ou connaître les éventuelles interactions négatives avec d'autres substances, si les traitements sont poursuivis. De plus, les détenuEs trans sont parfois sujetTEs à des examens inappropriés et dégradants de leurs organes génitaux pour satisfaire la curiosité du personnel médical.

Les prisonnierEs transgenres ont peu de moyens pour se protéger de ces différents types de mauvais traitements. Leur ambiguïté de genre et leur statut de minorité de genre les met dans une position particulièrement vulnérable dans un environnement déjà tristement célèbre pour son caractère sévère et abusif.

source :

Behind the bars, brochure éditée par SMYRC, Portland (2007) – qzap.org

TRANSGENRES EN PRISON

par Alex Davidson (mai 2009)

Les plaignantEs emploient beaucoup de stratégies pour faire condamner les accuséEs, utilisant tout, de la preuve solide, comme l'ADN [*en l'occurrence, l'exemple est foireux puisque la "solidité" de la preuve ADN a été maintes fois contestée, ndT*], à des éléments moins fiables comme des témoignages visuels. Mais qu'en est-il de l'utilisation de l'identité sexuelle de quelqu'unE contre ellui-même ?

Un groupe qui a été injustement traité par l'incapacité de notre justice à prendre en compte l'époque moderne est la communauté transgenre, composée principalement de personnes racisées provenant de milieux à faibles revenus. Selon le Transgender, Gender Variant and Intersex (TGI) Justice Project à San Francisco, au moins une personne transgenre sur deux a été emprisonnée au cours de sa vie. Ce groupe, qui bénéficie de peu de protection par les lois locales et fédérales, est ainsi sujet à tous les virages et toutes les chicanes que peut prendre le système de justice américain.

Alexander L. Lee, directeur légal du TGI Justice Project, dit qu'on étudie bien trop peu le rapport entre les condamnations à tort et l'utilisation de la transphobie pour faire condamner

ses clientEs. Cela conduit à ce que les personnes LGBT n'aient pas droit à des procès équitables à cause de l'homophobie, de la transphobie, et de la mauvaise conduite des plaignantEs.

«J'ai eu des clientEs qui étaient confrontéEs, dans leurs procès, à des stratégies d'accusation homophobes et transphobes. J'ai eu un client qui était un homme transgenre, et il était accusé d'un crime impliquant de la fraude. Son statut transgenre a été utilisé contre lui au procès, les victimes et l'accusation argumentant devant le juge que le fait qu'il vivait en tant qu'homme était une «preuve» qu'il était un menteur invétéré. J'ai eu d'autres hommes trans parmi mes clients dont l'expression de genre, durant leur procès, était transformée en problème par les plaignantEs qui cherchaient à ce que mes clients aient l'air plus «prédateurs» devant les jurés.»

Alors, quelle est la situation dans votre État ? Il n'y a pas de politique uniforme sur la façon de traiter les personnes transgenres dans les prisons, mais partout on utilise les organes génitaux comme moyen de déterminer le sexe de quelqu'unE lorsqu'il faut décider si on lae met dans un établissement pour hommes ou pour femmes. Cela veut dire que les femmes trans qui ne sont pas opérées (ce qui est le cas de beaucoup car la chirurgie est très chère) sont traitées comme des hommes même si elles ont vécu en tant que femme durant des décennies. Même chose dans l'autre sens pour les hommes trans.

Examinons un État : la Californie. Le docteur Lori Kohler, un professeur

de Clinical Family and Community Medicine à l'Université de Californie à San Francisco, estime qu'il y a 400 femmes trans (MtF) détenues en Californie, et seulement un homme trans (FtM). La population carcérale totale de l'Etat est de 175 000 détenuEs. Kohler, qui dirige un réseau de projets de santé dans les prisons californiennes spécifiquement destinés aux personnes trans, dit qu'il n'y a pas de bonne réponse pour déterminer comment gérer les détenuEs trans.

«La vraie difficulté est que l'on peut parfois satisfaire certaines personnes, mais on ne peut pas supposer que les prisons pour femmes soient le meilleur endroit pour les femmes transgenres. Il y en a beaucoup qui voudraient avoir une cellule individuelle et n'être qu'avec d'autres femmes transgenres, certaines qui voudraient être dans les prisons pour femmes, et il y en a aussi qui préfèrent être dans la population générale [*J'en déduis que c'est chez les mecs ?*, ndT]. Tout dépend du choix de vie que les personnes ont développé en prison.»

Quelque soit l'endroit où la population trans de Californie est placée, le résultat n'est pas bon. Une étude, réalisée en 2007 par la docteur Valeria Jenness de l'Université de Californie à Irvine, a conclu que 59% des prisonnierEs transgenres de Californie ont rapporté avoir été agressés sexuellement, contre 4% de la population carcérale générale. Le California Department of Corrections, qui a financé l'étude, n'a pas réfuté ces résultats.

Un effet de ces études a été le California Assembly bill 382, la loi sur la sécurité des prisonnierEs LGBT, qui est passé le 11 mai 2009 dans la chambre basse de l'État avec 64 voix contre 9. Le projet de loi, introduit par le membre de l'Assemblée Tom Ammiano (D-San Francisco) et soutenu par Equality California, vise à empêcher les violences contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres dans le système carcéral de l'État. «Tout le monde a droit aux protections de base – et cela inclut ceux qui purgent leur peine dans les prisons de notre Etat», dit Ammiano. «AucunE détenuE ne devrait craindre pour sa vie ou être la cible de sévices à cause de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.»

Ce projet de loi ne résoudra peut-être pas tous les problèmes de haine contre les personnes trans, mais c'est un début. Quant à Lee, directeur légal du TGI Justice Project, il montre comme exemple aux responsables de ces politiques la Nouvelle Galles du Sud en Australie. Là-bas, la politique carcérale vis à vis des personnes trans est d'utiliser l'identité de genre comme l'élément principal de classification, plutôt que les organes génitaux. Cela veut dire que, opérées ou pas, les femmes trans sont traitées comme des femmes, il n'y a pas de doute.

source :

<http://news.change.org/stories/transgender-in-prison>

QUE FAIT ELLE DANS UNE PRISON POUR HOMME ?

Obligée de marcher à moitié nue, violée, gardée en isolement. La vie d'une prisonnière transgenre à la prison du comté de Sacramento est tout simplement un enfer.

Une fois par semaine, les matons de Luisa Espinoza l'obligeaient à marcher sous les moqueries et les rires des hommes qui regardaient avec insistance ses seins et hurlaient des insultes. On la traitait de "pédale" et on la menaçait de viol. "C'était terrible. Les détenus et les matons se moquaient de moi, riaient et faisaient des blagues homophobes" dit-elle. [...]

Espinoza est transgenre. Elle est née biologiquement mâle. Mais depuis sa petite enfance, elle s'est toujours considérée comme femme. Elle s'habille, parle et se coiffe comme une femme. Ses cheveux sont maintenant longs et blonds décolorés, bien qu'ils aient repoussé sur plusieurs centimètres de leur couleur châtain naturelle pendant sa détention en prison, depuis que les services d'Immigration et de Naturalisation font tout ce qu'ils peuvent pour l'expulser. Et, comme vous l'avez sans doute remarqué, Espinoza veut qu'on utilise le pronom féminin "elle" quand on parle d'elle.

Il y a deux ans, elle commence ce qu'on appelle une transition. La

transition implique bien plus que l'opération du "changement de sexe" au cours de laquelle un pénis est remplacé par un vagin. Espinoza est transsexuelle préopérée, encore à des années de la chirurgie. Elle a adopté un nom et des vêtements féminins. TouTEs les transsexuelLEs sont légalement obligéEs d'avoir un suivi psychologique pendant au moins deux ans pour être sûrEs qu'els veulent vraiment s'engager dans la transition. Espinoza suit également un traitement d'hormones femelles qui aident son corps dans la transition vers le genre qui est le sien depuis longtemps. [...]

Espinoza a quitté le Nicaragua à cause des violations des droits humains et demande asile aux Etats-Unis. Au Nicaragua, il est illégal d'être gay, lesbienne ou transsexuelLE. "Ils tuent les transgenres dans mon pays", témoigne-t-elle. D'après les réclamations déposées par Espinoza et d'autres co-détenuEs transgenres au "Sacramento County of Supervisors", le département du sheriff de Sacramento viole aussi régulièrement les droits des transgenres. Ces plaintes sont les précurseurs de poursuites civiles et soulignent les nombreux exemples de discriminations, d'insultes de la part du personnel de la prison et de harcèlements sexuels contre Espinoza et d'autres co-détenues transgenres. Tout ça donne une idée de la vie des

transgenres qui sont mises à l'écart et subissent des punitions cruelles et inacceptables dans la prison principale de Sacramento.

Prenons par exemple l'humiliation qu'est "la lessive" quand on demande à tous les détenus de la prison des hommes de quitter leur cellule, en ne portant qu'une simple serviette, afin d'échanger leur uniforme orange sale contre un propre.

Espinoza et une autre détenue transgenre préopérée, Jackie Tates, ont protesté auprès des autorités de la prison parce qu'on leur refusait à toutes deux l'utilisation de brassières. La prison fournit régulièrement des brassières aux détenues femmes de la prison, mais Espinoza et Tates sont considérées comme des hommes par les autorités de la prison parce qu'elles ont toutes les deux encore un pénis. Tates déclare qu'un des sergents lui a simplement dit "tu es un homme, il n'y a aucune raison que tu aies un soutien-gorge". Elle affirme qu'elle avait pourtant avec elle un document médical signé d'une des infirmières de la prison qui demandait à ce qu'un soutien-gorge lui soit donné.

Ainsi, pour Espinoza et Tates, le moment de la lessive signifiait être exposées aux moqueries et insultes des autres détenus. « Ils se mettaient à crier "hé salope !" ou "regardez ce type, il a des seins !" » déclare Tates. Toutes deux disent que les gardiens se joignaient aussi à plusieurs occasions aux railleries.

L'épreuve de la lessive ainsi que d'autres hostilités ont commencé à jouer sur le moral de Tates dit-elle. "J'ai commencé à avoir des pensées

suicidaires. J'ai commencé à détester le fait d'être transgenre." La plainte déposée par Tates mentionne qu'en dépit du fait qu'elle ait rapporté les nombreuses fois où elle a été harcelée sexuellement et maltraitée, les autorités de la prison ont ignoré ses requêtes. Espinoza et Tates ont toutes les deux raconté que la prison a récemment changé sa politique et leur donne, la plupart du temps, des soutien-gorges, et a arrêté de leur demander de quitter leur cellule torse-nu. Toutes deux pensent que c'est à cause de la pression exercée par leurs avocats et à cause de l'attention récente portée sur des maltraitances beaucoup plus sérieuses sur des détenues transgenres à l'intérieur de la prison -des maltraitances qui vont bien au-delà des insultes ou des railleries.

Par exemple, une ancienne détenue transgenre, Kelly McAllister, déclare que des autorités négligeantes l'avaient mise dans une cellule avec un autre détenu qui l'a violée. Ceci s'est passé en dépit de ce qu'elle croyait être la politique de la prison, c'est à dire de séparer les détenus transgenre du reste de la population. Et Tates déclare, il y a deux ans, que les autorités avaient rendu plus facile son viol par un autre détenu.

Dans la grande majorité des prisons de Californie et des Etats-Unis, les personnes transgenres préopérées sont "classées" en fonction de leurs organes génitaux. Celles qui sont femmes sont considérées comme particulièrement vulnérables aux insultes et aux viols. Ainsi, la plupart des institutions ont des logements protégés pour les personnes transgenres. Dans certaines prisons, il y

a des unités spéciales installées à part et dans lesquelles les détenuEs transgenres sont incarcéréEs ensemble. Dans le système carcéral californien, presque touTEs les détenuEs transgenres sont logéEs dans le Centre Médical de Californie à Vacaville parce qu'on considère que le statut des transgenres relève du domaine médical.

Espinoza est nerveuse depuis quelques jours. Pendant une récente interview à la prison, à travers l'épaisse vitre du parloir, elle sursautait clairement à chaque fois qu'un gardien passait derrière elle, chose qu'ils font fréquemment. [...]

Espinoza quitte le Nicaragua en 1987, après avoir rencontré des membres d'un mouvement naissant pour les droits des gays et des lesbiennes dans ce pays et devient convaincue qu'elle sera plus heureuse aux Etats-Unis. Elle vit légalement pendant deux ans à New York où elle est serveuse dans des restaurants, avant de déménager à San Francisco. Mais après un moment elle arrête de se déclarer aux services d'Immigration et de Naturalisation et arrête de travailler à cause de son statut illégal. Cela fait 12 ans que Espinoza vit illégalement aux Etats-Unis quand elle est arrêtée et condamnée pour vente de marijuana. Elle ne fait que 45 jours dans la prison de San Francisco, mais son crime attire l'attention des services d'Immigration et de Naturalisation, qui attendent que sa détention à San Francisco soit terminée. Puis, elle entre dans le monde obscur de la "détention provisoire", pendant que les services d'Immigration commencent la procédure de déportation vers son pays d'origine, le Nicaragua.

On dit à Espinoza que les services d'Immigration et de Naturalisation utilisent trois prisons dans cette partie du Nord de la Californie pour incarcérer les détenuEs qui sont dans son cas : Oakland, Yuba County et Sacramento. À ce moment-là Espinoza souffre de problèmes de santé et demande à être envoyée à Sacramento parce qu'elle a entendu que la prise en charge médicale est meilleure. Mais Espinoza dit qu'on s'est très peu occupé d'elle à la prison de Sacramento. Espinoza, qui est séropositive, a aussi porté plainte contre la prison au niveau fédéral pour ne pas lui avoir donné ses médicaments comme il convient.

Elle se bat contre sa déportation par l'intermédiaire de la Convention Internationale Contre la Torture. Espinoza déclare qu'elle a été arrêtée plusieurs fois au Nicaragua sous le coup de la loi anti-sodomie de ce pays et qu'elle a été battue, torturée et même, une fois, violée par la police de Managua. [...]

Cependant, la plupart du temps, Espinoza, tout comme Tates, est maintenant gardée presque totalement isolée, enfermée dans sa cellule 23 heures par jour, avec seulement une heure passée dehors pour la "promenade". Elle est dans ce que les autorités de la prison appellent "une séparation totale". Ce qui est généralement réservé aux détenuEs qui ont eu des problèmes disciplinaires. Mais dans le cas de Espinoza et de Tates, leur isolement tient seulement au fait qu'elles sont transgenres. On leur dit que "l'isolement total" leur est imposée pour leur propre sécurité. Les deux femmes se sont plaintes qu'elles ne peuvent pas parler ni entre elles ni

aux autres détenus et que, en dehors du fait qu'elles s'ennuient ferme à force d'être confinées dans une cellule toute la journée, en isolement total, elles ont à peine le temps de se doucher et de passer des coups de téléphone. Chris Daley, avec le "Transgender Law Center" à San Francisco, déclare qu'il n'est même pas sûr que l'isolement total pour les prisonnierEs transgenres soit légal. "Ça n'est pas sérieux. Il s'agit tout simplement de pénaliser quelqu'unE à cause de son identité transgenre", dit-il.

Une des avocates de Espinoza, Dani Williams, qui est elle-même transgenre MtF, raconte que la politique de la prison de Sacramento à propos de l'incarcération des transgenres va dans le mauvais sens. "Quand je les regarde, je vois des femmes. Réduire la situation à savoir si elles ont un pénis est complètement ridicule", déclare Williams. Elle propose que les détenues qui s'identifient comme des femmes devraient être incarcérées dans la prison du côté des femmes. Quand on lui demande si elle pense que les détenues femmes cisgenres s'opposeraient à une telle mesure, Williams répond que c'est possible mais qu'une telle politique serait meilleure pour la sécurité des détenues transgenres. "Si nous devons faire une erreur, il faudrait mieux que ce soit dans le sens d'une plus grande protection des personnes qui ne peuvent se protéger elles-mêmes", dit-elle.

Les défenseuses des droits des transgenres, et des droits des prisonnierEs en général, disent que beaucoup d'institutions correctionnelles ont du mal à protéger les personnes transgenres, gaies ou les hommes hétéros des agressions sexuelles. Selon l'organisation "Stop Prison Rape", 25% des personnes en détention dans les prisons pour hommes sont agressées sexuellement.

Chris Daley, l'avocate du Transgender Law Center, déclare que les statistiques concernant les agressions sexuelles et les maltraitements sur les détenuEs transgenres sont presque inexistantes, mais que pendant la seule année passée, elle a reçu des douzaines de plaintes. "Je suis stupéfaite par l'intensité des attitudes et de la haine transphobes que je rencontre. Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg", dit-elle.

Source :

<http://www.newsreview.com/sacramento/whats-she-doing-in-the-mens-jail/content?oid=14229>

PAS DE PRISONNIERES OUBLIEES

par Kevin Weaver

LE COMBAT POUR LES PRISONNIER-E-S TRANSGENRES

En tant qu'activistes voulant réformer la prison, des droits des prisonnierEs, et/ou abolitionnistes, nous trouvons souvent que notre énergie et notre travail va dans le sens de préserver et combattre pour les droits et les acquis que nous avons obtenus, pendant que les forces d'oppression sont constamment en train d'essayer de les détruire. A beaucoup d'égards, notre activisme est souvent dépensé pour préserver le statu quo à la place d'aborder le système punitif/carcéral de nouvelles manières et à partir d'angles nouveaux. Nous, pour la plupart, sommes continuellement dans un combat défensif pour stopper de nouvelles attaques contre les droits des prisonnierEs et ceux qui s'intéressent à elleux. Récemment, ces attaques ont constitué en l'annulation de visites pour certainEs prisonnierEs, l'assaut sur l'intimité avocatE/clientE, et l'interdiction pour les médias et les enquêteurices des droits humains d'interviewer les prisonnierEs. Mais si cela peut sembler décourageant de réaliser que préserver un statu quo inadéquat est trop souvent notre axe de lutte, cela reste un combat nécessaire que nous devons entreprendre pour

bloquer les assauts supplémentaires à l'encontre des droits des prisonnierEs. Cependant, tout espoir n'est pas perdu, et certainEs activistes abordent le complexe carcéro-industriel de nouvelles manières qui donnent des résultats.

LA TRANS/HOMOPHOBIE PARMIL LA COMMUNAUTE ACTIVISTE DES PRISONS

Une des nouvelles manières dont des activistes abordent le système est de demander des droits pour les prisonnierEs transgenres. Illes sont une classe de prisonnierEs qui a toujours existé mais qui, comme les prisonnierEs gays, biEs, lesbiennes, ont été ignoréEs, maltraitéEs et oppriméEs, même parmi les prisonnierEs. L'animosité montrée envers ces prisonnierEs et la tentative de les invisibiliser va bien au-delà des murs des prisons et transparait dans la société, où elles sont acceptables sous des formes de blagues stéréotypées sur la prison, mais pas vues comme concernant des êtres humainEs avec des droits. Malheureusement, la communauté activiste des prisons a aussi joué un rôle dans ce problème inhérent au système judiciaire dans son entier, et dans la manière dont elle se comporte vis à vis des prisonnierEs "queers". Cela peut être une chose de défendre le frère dans le couloir de la mort, mais les "pédales, camionneuses

et tantouses" sont livrées à elles-même ou n'existent pas.

Une partie du problème dans la communauté des droits des prisonnierEs est son homophobie et sa transphobie incontestables. Beaucoup d'entre elleux pensent qu'illes sont au-delà de ça, quand en réalité illes n'y ont même pas réfléchi. Une part du problème réside dans les ancienNEs prisonnierEs qui font sortir le manque de respect envers les prisonnierEs queers, qu'illes ont appris ou perpétué en prison, à l'extérieur dans la communauté activiste qui à son tour les regarde comme des baromètres idéologiques sur comment l'activisme sur les prisons devrait avancer.

Ceci pourrait aisément être appris de l'exemple passé d'Eldridge Cleaver, dont le livre "Soul on ice" a donné naissance à une nouvelle génération d'activistes qui étaient touTEs de trop bonne volonté pour ignorer sa haine décomplexée des "queers" et ses attitudes sexistes. Bien que c'était à l'époque, les choses ont changé doucement et c'est seulement avec la pression extérieure que les attitudes se sont atténuées. Mais le défi continue, quand nous avons vu des activistes pour les prisonnierEs queers sommer la célébrité du couloir de la mort, Mumia Abu Jamal, et l'organisation de Philadelphie MOVE de publier un communiqué sur leurs sentiments envers les queers après qu'il fut mis en évidence que MOVE avait une idéologie hétérosexiste.

LA RÉVOLUTION PAR L'ACTIVISME POUR LES PRISONNIER-E-S TRANS

Ce qui est excitant pour les activistes combattant pour les droits des prisonnierEs transgenres est que nous sommes en train de frapper le système carcéral sur un point aveugle, sur lequel il n'a jamais eu à se défendre avant. Les directeurs de prison se sont toujours permis le luxe d'ignorer les prisonnierEs queers parce que dans le passé personne ne s'est intéresséE à elleux, et s'ils les reconnaissent parfois c'est pour les utiliser comme des pions dans le cadre des politiques carcérales.

Auparavant, il n'y avait pas de mouvement extérieur pour les droits civiques des LGBT posant des revendications. Il n'y avait pas de loi sur la famille ou d'article contre la discrimination concernant le logement et le travail, et assurément il n'y avait pas mention, jusqu'à maintenant, des droits des transgenres, séparéEs des lesbiennes et des gays, qui font face à un mélange de harcèlement sexuel et d'hétérosexisme. Quand le mouvement de libération sexuelle a changé pour inclure la "libération de genre"; il a commencé à pénétrer tous les aspects de la société. C'est maintenant que les forces répressives et réactionnaires communes dans la société font face à un nouveau cri pour la liberté, qu'elles vont aussi avoir à combattre dans la lutte grandissante pour la véritable libération humaine.

Alors que la population carcérale a explosé, surtout en Californie et au Texas, le nombre de personnes travaillant en prison a fait de même. Beaucoup de ces prisons sont situées dans des zones rurales qui ont incontestablement une culture de droite et qui sont dirigées par des gens de ces communautés. Il y a, si vous voulez, un clash des civilisations quand les travailleurs de la prison de ces zones sont confrontés à tout type de personnes de tout type de communauté. Ainsi, une présence activiste visible en faveur d'une population dont la plupart de ces travailleurs n'a jamais rien su, ou n'a jamais rien voulu savoir, a certainement des impacts. Exercer une pression pour les droits des prisonnierEs transgenres et queers ne travaille pas seulement pour étendre et protéger les droits humains de touTEs les prisonnierEs, mais fait connaître des demandes idéologiques dans la communauté en dehors des murs pour faire savoir qu'il y a une réalité au-delà des rôles genrés binaires. Ces idées subversives sont amenées dans ces maisons rurales, involontairement et à contre-cœur, par les prisonnierEs et le staff de la prison plus efficacement que les proclamations émanant des activistes libéraux de la ville.

LE SYSTÈME DE SANTÉ EST LA CLEF

Silencieusement, en ce moment, beaucoup de combats ont lieu tout autour du monde concernant les droits des prisonnierEs trans : où devrait-illes être enfermées, quels sont leurs besoins

physiques ou psychologiques, quelle protection leur doit le système, etc. D'une manière non remarquable, beaucoup de ces combats se passent dans des pays avec des systèmes de santé socialistes comme l'Australie, la Grande Bretagne et le Canada. Peut-être que c'est à cause du seul facteur que les prisonnierEs queers dans ces pays n'ont aucun droit du tout.

Cependant, ce sont les services médicaux qui restent une des priorités pour les prisonnierEs transgenres. Souvent, si ce n'est toujours, les prisonnierEs transgenres qui ont pris des traitements hormonaux dans la rue en sont arbitrairement privéEs dès qu'illes entrent dans le système carcéral. Pour unE prisonnierE transgenre, cela peut signifier une détérioration des changements corporels qui ont été fait, ce qui affecte sa santé physique et mentale. Des directeurs de prison "efficaces" cherchent à satisfaire les prisonnierEs à travers différents stimulants comme les visites conjugales, l'accès aux radios, et le droit de porter des habits civils pendant la nuit et les week-ends, espérant ainsi éviter les émeutes dans la prison et les suicides.

Un gardien ou unE fonctionnaire médical "compétent" verrait que les prisonnierEs transgenres recevant des services médicaux et de santé mentale appropriés (par exemple : l'accès aux hormones, un relâchement du code vestimentaire, des opportunités de transfert vers une prison spécifiquement genrée de leur choix) pourraient prévenir des situations où illes pourraient se rebeller.

Etant donné que la communauté transgenre en prison représente toujours un petit pourcentage de la population carcérale, l'émeute comme moyen de s'exprimer n'est pas une option, donc beaucoup de prisonnierEs transgenres s'ôtent la vie à force de frustration et de fatigue. Cependant, bien que lae prisonnierE soit transgenre, chaque suicide de prisonnierE affecte le moral de la population carcérale dans son ensemble. Malheureusement, la plupart des directeurs de prison échouent toujours à en venir aux prises avec cette situation.

Les transgenres représentent aussi un bon pourcentage de prisonnierEs vivant avec le VIH/SIDA. La préoccupation vis à vis de la santé des prisonnierEs séropositifVEs varie d'Etat à Etat, mais tous les Etats partagent le manque d'un système de santé carcéral adéquat. Souvent, dans les prisons avec des unités VIH, celles-ci sont dirigées par des médecins et des infirmierEs qui ne sont pas des spécialistes du VIH et n'ont pas de connaissances du dosage ou des effets des médicaments. Beaucoup d'entre elleux ont été réprimandé dans le monde extérieur et sont en liberté surveillée pour des raisons comme le harcèlement sexuel ou la négligence médicale. Le staff médical dans ces prisons joue souvent le double rôle de gardien de prison et de fournisseur de services médicaux. Cette dualité mène souvent à des négligences médicales si sévères qu'on a vu des prisonnierEs dans diverses institutions tomber comme des mouches à cause du manque d'attention médicale. CertainEs sont mortEs à cause d'abcès qui

auraient pu être évités si lae prisonnierE avait seulement eu accès à du savon et de l'eau. CertainEs, comme Jennifer Sutton à la Prison d'Etat de Californie - Corcoran, sont mortEs à cause de la rupture d'un rein qui aurait pu être évitée, même après que des activistes aient alerté le staff de la prison du nombre important de prisonnierEs avec des estomacs distendus.

Les prisonnierEs transgenres vivant avec le VIH font face à une double stigmatisation : évitéEs par les prisonnierEs et le staff à cause de leur statut VIH, moquéEs et dénigréEs à cause de leur identification de genre. Les médecins mentent ou sont ignorants quand ils répondent à des prisonnierEs séropositifVEs transgenres qui leur demandent un traitement hormonal que les séropositifVEs ne peuvent pas prendre d'hormones. CertainEs révèlent juste la vraie raison et disent "elles sont trop chères, vous n'en avez pas besoin".

Médecins et infirmiers, comme le reste du staff de la prison, ont quelquefois été au centre de cas d'abus sexuel. Une femme transsexuelle opérée enfermée à l'Etablissement pour Femmes de Californie Centrale a essayer de se suicider à cause du grave harcèlement qu'elle subissait de la part des matons. Sur son lit d'observation, son psychiatre lui a demandé de se déshabiller pour pouvoir juger d'elle. La logique de la prison est "prenons ces médecins qui ont été réprimandé dans le monde extérieur pour agression sexuelle et embauchons les en prison pour qu'au moins personne ne puisse dénoncer l'agression quand cela arrive.

Et si cela arrive, nous prétendrons juste que rien n'est arrivé parce que hé, le prix est correct !"

L'ABUS EST RÉEL

Le staff ne joue pas un rôle positif, ou très peu, dans la question du respect des prisonnierEs transgenres (ou de leur visiteureuses !), autant dans les établissements pénitentiaires pour hommes que pour femmes. En effet, c'est souvent leur incitation et leur harcèlement des prisonnierEs transgenres qui cause un harcèlement accru venant d'autres prisonnierEs, dont beaucoup n'avaient pas de problèmes avec les transgenres. Les types d'abus et de harcèlements sont variés, allant du nom utilisé à la violence physique. Dans mes interviews, j'ai entendu des prisonnierEs à qui on faisait porter des vêtements insultants (blouses d'hôpitaux quand illes ne sont pas malades), appelés de tous les noms de "ça" à "pédé", fouilléE à nu devant un parterre de prisonnierEs et de gardes, forcés d'accomplir du sexe oral, forcés de se déshabiller et de danser pendant que le maton se masturbe, forcés d'être dans une cellule individuelle quand d'autres prisonnierEs étaient enfermés dans un dortoir de 8 personnes, extraits de cellules (enchaînés, gazés et battus jusqu'à la perte de connaissance), et violés.

Il n'y a pas de justice pour beaucoup de ces prisonnierEs, vu que les plaintes qu'ils déposent contre le staff pendant qu'ils sont en prison sont

"perdues" et par conséquent ne reçoivent jamais aucune réponse. Et bien sûr, les représailles sont la règle pour avoir parlé, donc les prisonnierEs trans ont des choix sérieux à peser en prenant ces risques. Dans le cas d'un viol, lae prisonnierE pourrait être étiquettéE comme balance si el le dénonce, et balancer est une sentence de mort de facto. Il est très rare que des prisonnierEs puissent régler un litige avec succès sans l'aide d'unE avocatE, et beaucoup d'avocatEs ne veulent pas travailler gratuitement, à moins qu'il n'y ait une bonne chance d'obtenir un règlement conséquent après. Ces accords finissent, selon mon opinion, par blesser le mouvement pour les droits des prisonnierEs trans, car ils sont en réalité l'argent "du silence" et ne réclament aucun changement profond.

Un avis légal ici au USA concernant la souffrance des prisonnierEs, incluant les prisonnierEs transgenres, est la décision Farmer contre Brennan. Dans cette décision, la Cour Suprême a statué que l'administration de la prison pour hommes où Dee Farmer, une femme transgenre, avait été incarcérée, avait agi avec une "indifférence délibérée" après qu'elle ait rapporté avoir été violée par d'autres prisonniers. Après avoir été libérée sur parole, elle a poursuivi l'administration de la prison en justice pour ne pas avoir mis fin aux viols qu'elle subissait, viols dont le staff de la prison avait connaissance et contre lesquels il n'a rien fait. Cependant, les seules preuves d'abus n'étaient pas suffisantes pour aller plus loin que la décision Farmer contre Brennan car il aurait fallu prouver que

le staff de la prison avait montré une indifférence délibérée après avoir su et ignoré les faits. Ainsi, pour les prisonnierEs transgenres, ce type de procédure est presque impossible à prendre pour atténuer l'abus dont els souffrent en prison.

QUE FAIRE ?

Tout d'abord, nous devons garder les personnes transgenres hors de prison. Combattre pour les droits des prisonnierEs trans est une lutte, mais ce serait moins dur si nous n'avions pas tant de prisonnierEs au départ. Nous devons nous battre contre la condamnation minimum obligatoire, la criminalisation des drogues, la criminalisation de la prostitution, et l'accroissement des condamnations qui servent à garder les pauvres enfermés plus longtemps que leur peine. Nous devons avoir des prisons "transparentes" et se réserver le droit d'inspections surprises. Tous les travaux internes du Department of Corrections et de ses institutions doivent être ouverts en vue d'examen minutieux par les média, des groupes de citoyenNEs, et des agences gouvernementales. Nous devons abolir tous les instruments de torture dans les prisons tels que la peine de mort et les unités d'enfermement sécurisées.

Nous devons mettre en question la politique des prisons à l'intérieur de notre propre communauté et ne pas avoir peur de prendre des positions controversées, même si nous sommes les seulEs à en parler. Nous devons devenir actifVEs dans notre système

judiciaire et dénoncer la corruption et la bigoterie à l'intérieur des cours de tribunal. Nous devons surveiller la police et la tenir responsable des crimes qu'elle commet. Et bien sûr, nous devons présenter à toutes les occasions une alternative au système carcéral, une qui rencontre un écho chez les genTEs, qui a du sens, et qui ne dénie pas la faillibilité de nos comportements.

Le choix de son genre social doit être un droit protégé et reconnu comme une liberté indéniable autant que le droit d'aimer qui vous voulez et de dire ce que vous voulez. Nous devons amener cette conscience sur nos lieux de travail pour que personne ne puisse être discriminéE à cause de son identité de genre ; qui a cause de la discrimination se tourne vers l'économie illégale de la rue pour survivre. Nous devons rendre nos écoles sûres pour les enfants queer et transgenres afin qu'illes puissent apprendre à lire et écrire et être leurs propres meilleurs avocatEs.

Pour finir, nous devons nous investir dans l'activisme de terrain sur les prisons, que ce soit en conduisant des enquêtes sur les droits humains, en plaidant en faveur d'unE prisonnierE, en écrivant à des prisonnierEs, en envoyant des livres à des prisonnierEs, en s'opposant à des constructions de prisons, en informant les prisonnierEs ou les libéréEs sur parole de leurs droits, et en manifestant devant les prisons ou le Department of Corrections en temps de crise.

Le système parie sur le fait que les prisonnierEs seront toujours des parias sociaux et que le monde

extérieur ne s'y intéresse pas. Au sein du complexe carcéro-industriel, dans les esprits des souteneurs de la pauvreté, tant qu'il y a des prisonnierEs, il y a du travail. Nous voulons que ces gentEs aient du travail, mais pas au dépend de nos soeurs et de nos frères. Pour chaque prisonnierE sur les deux millions que nous avons maintenant, il doit y avoir une personne à l'extérieur qui exige que s'ille doit purger sa peine, ille devrait la purger sans la brutalité et la torture qui sont présentes dans les prisons aujourd'hui. Nous devons demander que s'ille a à la purger, nous en tant que communauté, autant que les prisonnierEs, devons bénéficier de leur "temps libre" et qu'une vraie justice soit rendue, pas le simulacre de justice qui se répand dans le système judiciaire américain.

C'est alors qu'aucunE prisonnierE, peu importe son identité de genre, ne sera oubliéE.

source :

<http://zinelibrary.info/no-prisoner-left-behind>

LA SITUATION EN FRANCE EN 2010...

Les femmes trans sont incarcérées dans les prisons pour hommes.

À Fleury Mérogis, une petite zone du quartier des hommes est prévue pour quelques détenues trans. Mais avant d'y atterrir, ces femmes passent du temps avec les hommes, dans des prisons d'hommes.

Globalement, les traitements hormonaux sont refusés, tout comme l'accès à des chirurgies.

À Caen, une femme se bat depuis des années pour obtenir un traitement hormonal et une chirurgie de réassignation génitale, en vue d'intégrer une prison pour femmes.

Les agressions de la part des autres détenus sont la plupart du temps ignorées, voir encouragées par la transphobie des matons. Lorsqu'elles sont prises en compte, l'administration pénitentiaire "règle le problème" en isolant la victime "pour sa sécurité".

Aucune mesure n'est prise pour éviter les agressions de la part des matons et de l'administration pénitentiaire.

Il n'existe pas non plus de protection légale contre les discriminations de l'identité de genre. La transphobie n'est pas reconnue officiellement.



...femmes trans en prison

« Trois jours après être entrée en prison, le directeur est venu dans ma cellule et m'a dit "Tu as un pénis ou un vagin ?" J'ai dit "un pénis". Il m'a dit "voyons voir", alors j'ai dû lui montrer. Et puis il a dit "On ne va pas te soigner, ici. [...] Il est plus que probable que tu finisses par te tuer." Il a eu un sourire narquois, il est sorti et voilà. Et je me suis dit : "Super, je suis dans la merde. J'y suis vraiment jusqu'au cou." »

« [...] Le sergent m'avait déjà fouillée et il a décidé qu'il allait le refaire, devant tout le monde. Il est passé derrière moi, m'a touché les seins, m'a pincé les tétons avec ses doigts, les a fait rouler et m'a touché les fesses, les a serré, les a claqué [...]. Et il n'y a rien à faire d'autre que de subir. J'ai porté plainte et ils sont venus sur mon lieu de travail me dire que je ne quitterais jamais la prison vivante. »

« Ils ont mis cet homme dans ma chambre. Cette première nuit, il m'a dit : "Regarde, voilà pourquoi tu es dans ma chambre : pour être ma femme [...]." Il est devenu un peu violent avec moi. [...] C'est ce qu'ils veulent tous ici, ils veulent une jolie transgenre. C'est leur cerise sur le gâteau. »

« Les types ici pensent que je devrais les satisfaire sexuellement. Et on se sent tellement faible qu'on n'a rien à redire là-dessus. Et tu ne veux pas que ça se sache parce que sinon tu fais tes 25 ans au mitard, alors c'est très dur. »

« Oh, je suis allée en prison... J'ai passé environ un an en isolement 24h sur 24. C'est juste une pièce, rien qu'une pièce. Tu n'as rien d'autre que ton lit, ta fenêtre, que tu ne peux pas ouvrir pour aérer [...]. La pièce a une sorte de grande fenêtre d'où on peut te voir. C'était amusant pour eux, de voir cette personne, dans cette pièce, devenir cinglée. »

« Je me sens femme dans une prison d'hommes. J'ai des seins, un traitement hormonal, pas de pénis, mon nom officiel est féminin. [...] Je devrais être dans une prison pour femmes. »